Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 13

Artikel: L'enseignement féminin en pays de Fribourg

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039082

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'*Ecole normale de Hauterive, IIa 339, Hauterive* (Posieux), cette somme de 3 fr., avec la mention : souscription à l'ouvrage de M. l'abbé Barbey, pour qu'on reçoive sans autre formalité, ni frais, cette publication vers le 15 janvier prochain, selon toute raisonnable prévision. Le Dépôt du matériel scolaire A a bien voulu se charger également de recevoir les souscriptions, noms, adresse et argent dans le même délai.

Qu'on profite donc de cette aubaine et qu'on ne tarde pas à remplir le formulaire du compte de chèque. Décision remise est le plus souvent omise.

E. Dévaud.

L'enseignement féminin en pays de Fribourg

Historique

L'un des meilleurs amis de notre école populaire, trop tôt enlevé au champ d'activité où il avait tracé maints sillons, M. le professeur Horner publia, à la fin du siècle dernier, dans son *Bulletin pédagogique*, un aperçu de l'histoire de l'instruction publique dans le canton de Fribourg. En parcourant cette monographie, les lointains lecteurs de l'organe de la Société fribourgeoise d'éducation furent à même de mesurer la distance qui les séparait de l'école du « bon vieux temps ». « Malgré l'aridité de ces pages, observait M. Horner, les détails qu'elles renferment ne laissent pas d'éveiller un sentiment de curiosité [1], chez tous ceux qui aiment à connaître les institutions de jadis, moins dans les grands linéaments historiques que dans le menu des détails, dans ces mille riens pris sur le vif, dans ces traits caractéristiques qui donnent la physionomie vraie d'une situation ou d'une époque. »

Ne pourrait-on pas, en suivant un si bon guide, envisager un autre tableau, plus modeste assurément, mais qui ne laisserait pas d'éveiller quelque intérêt à l'endroit de l'enseignement spécial féminin à travers les âges ? Encouragé par la haute direction de nos écoles, je me suis permis d'ajouter une manière de supplément à la chronique de M. Horner, non pour achever l'étude d'un maître, mais pour souligner, à l'occasion de l'exposition de Berne, la valeur d'une discipline

[1] C'est un pareil sentiment qui a conduit Mlle Gremaud, inspectrice scolaire, à apporter une contribution à l'étude du premier rédacteur du *Bulletin*, sous forme d'une chronique préparée en vue de l'exposition nationale de 1914 et limitée aux développements successifs de l'enseignement féminin dans nos écoles. Ce travail devait être inséré dans notre revue. Le manuscrit ayant été retrouvé, nous sommes heureux de publier quelques pages d'une monographie qui garde, comme toute relation évocatrice du passé, un caractère d'actualité, malgré le quart de siècle écoulé depuis la date de son élaboration.

Rédaction.

appréciée aujourd'hui comme elle le mérite, puisqu'elle contribue, en complétant l'instruction de la jeune fille, à sauvegarder l'avenir des familles et la vitalité de notre cher pays.

1. Au temps des anciens régimes

La charte initiale octroyée à la capitale de notre canton prévoyait l'existence d'un maître d'école et en conférait la nomination à la bourgeoisie. Ainsi donc, l'instruction populaire était en honneur à cette époque reculée, sur les bords de la Sarine. La première nomenclature des objets d'enseignement ne mentionnait pas l'économie domestique et, trois siècles devront s'écouler du jour qui a vu fonctionner le premier instituteur fribourgeois, jusqu'à la date de 1514, où s'établit en notre ville une école des filles.

Qui soulèvera le voile recouvrant ce passé où les jeunes filles de la cité des Zæhringen ignoraient le chemin de l'école réservée, semble-t-il, aux seuls garçons ? C'est dans la famille, sans doute, sous l'égide des mères que se formèrent aux occupations et aux vertus domestiques nos antiques aïeules. La chronique se tait sur la fondation de la première école des filles. Un règlement, toutefois, datant de 1575, la montre en voie de transformation, se dégageant de ses formes primitives, adoptant un plan d'études et des règles qui témoignent d'un progrès réel. On y apprend à lire, à orthographier, à écrire bien lisiblement et trois après-midi par semaine sont réservés au calcul. Mais il paraîtrait que les exercices pratiques féminins n'étaient pas encore considérés comme dignes de figurer dans un programme scolaire.

Au XVIII^me^ siècle, la Chambre des Scholarques, selon un historien, le chancelier Berthold, fonda des prix, établit une école de dessin, introduisit l'usage de catalogues imprimés et donna quelques soins à l'éducation des filles. Lesquels ? L'histoire garde encore sur ce point un silence profond et mystérieux, nous autorisant à présumer que l'on avait une idée plus haute du rôle de la jeunesse masculine, en regard de celui des filles, dans la vieille société fribourgeoise.

Les petites villes et les bourgs du territoire cantonal, — lit-on dans la préface de la thèse de M. le D^r^ Dévaud, sur l'école primaire fribourgeoise —, eurent aussi, de très bonne heure, leurs maîtres d'école attitrés : Morat, dès le XIII^me^ siècle déjà ; Estavayer, en 1318 ; Romont, en 1430 ; Bulle, en 1484 et Gruyères en 1535. Vers 1612, une certaine Sugniet apprend à lire et à servir Dieu aux filles des bourgeois de Romont. Des Ursulines s'établirent à Estavayer, en 1637. La femme Masconin est régente à Gruyères en 1652. Enfin, vers 1758, nous informe le dictionnaire des paroisses, la ville d'Estavayer avait établi une école d'ouvrage, où une dame Cutas enseignait aux jeunes filles la couture, le tricotage, le filage, etc.

La situation scolaire, certainement favorable et avancée pour l'époque, dans les agglomérations importantes de l'Uechtland, ne

l'était guère en région rurale. Ainsi le constate encore M. le Professeur Dr Dévaud : « Dans les campagnes, par contre, les écoles féminines ne furent guère fondées avant le XIXme siècle. L'instituteur admettait dans sa classe les fillettes qui désiraient apprendre à lire et à écrire. Quant aux écoles rurales des garçons, ce n'est qu'au XVIIIme siècle qu'elles commencèrent à s'ouvrir. »

Cet état de choses est confirmé par un autre écrivain, qui tire une inférence raisonnable du silence des actes de visites épiscopales remplis, pourtant, de détails relatifs à maints domaines moins importants. Sous l'action de la Contre-Réformation, grâce surtout aux encouragements de Mgr Strambin, le clergé commença à établir des écoles. Vers la fin du XVIIIme siècle, elles se multiplièrent et nos campagnes en virent, de 1680 à 1750, l'éclosion d'un grand nombre.

Signalons également que c'est à cette époque que remonte la première ordonnance scolaire des autorités. D'accord avec l'avoyer et le Petit et Grand Conseil de la République de Fribourg, l'Evêque Montenach prescrivit aux curés de visiter les écoles paroissiales, de s'informer de la méthode appliquée, de l'état des progrès des enfants. Les vives sollicitudes dont témoignent ces prescriptions de la seconde moitié du XVIIIme siècle semblent avoir méconnu les travaux du sexe. Au calcul, à l'écriture et à la lecture, se borne toute la science villageoise. De l'enseignement des ouvrages manuels, rien ne faisait sentir la nécessité. Au surplus, comment aurait-on pu supposer un tel enseignement dans des classes qui, bien que réunissant les deux sexes, étaient confiées à des régents à peine assez qualifiés, parfois, pour leur emploi principal.

Il faudra les bouleversements qui ont suivi l'entrée des Français en Suisse, pour amener une amélioration dont bénéficiera l'éducation de la jeune fille. *(A suivre.)*

L'Ecole secondaire et les mouvements de jeunesse

(Rapport présenté à la conférence annuelle des écoles secondaires du canton, le 24 mai 1939, à Estavayer-le-Lac)

INTRODUCTION

1. Définition du mouvement

L'Ecole secondaire et les mouvements de jeunesse, tel est le sujet que que M. l'Inspecteur des Ecoles secondaires m'a demandé de traiter devant vous.

Au risque de vous ennuyer peut-être, je commencerai par donner la définition exacte du mouvement.